



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
CVTA Chaumont Vexin Thelle Athlétique
Samedi 26 octobre 2024

Organe délibérant : Assemblée générale extraordinaire
Lieu de la réunion : Chaumont-en-Vexin
Les adhérents ont été convoqué le 7 octobre 2024 par mail.

Nombre de présents :

49 adhérents présents

24 pouvoirs

290 absents ou excusés

Le quorum étant fixé à 4 membres à jour de leur cotisation selon les statuts de l'association du 25 mars 2021, la réunion peut se tenir.

Ouverture de la séance : 16h00

Secrétaire de séance : le secrétaire et secrétaire-adjoint de l'association étant démissionnaires, un secrétaire de séance par intermittence est nommé : Christophe Carreras

Modification des statuts de l'association :

La proposition des statuts modifiés ont été envoyés par mail en PJ avec la convocation.

Deux points modifiés après l'envoi sont également présentés (quorum incluant les pouvoirs, CA ouvert aux moins de 16 ans).

Les nouveaux statuts sont présentés par Christophe Carreras, bénévole.

Les modifications proposées sont les suivantes :

Article 4 : durée de l'exercice financier de septembre à août pour coller à une saison sportive d'athlétisme.

Article 6 : admission par la cotisation et non plus par décision du bureau

Article 11 :

- période pour organiser l'AG élargie à un trimestre, soit entre septembre et novembre
- adhérent à jour de sa cotisation au 30 septembre
- quorum égal à 20% des adhérents afin d'être plus représentatif, qu'ils soient présents ou ayant donné pouvoir

Article 13 : 15 membres maximum au Conseil d'Administration et accueil des jeunes de + de 16 ans

Article 16 : intégration de plusieurs règlements intérieurs (salle + athlé), un seul était possible

Article 17 : en cas de dissolution, l'actif ne peut être dévolu à un membre de l'association

Les statuts sont approuvés à l'unanimité

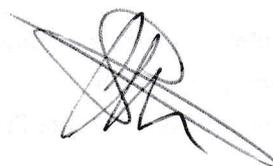
Les statuts signés sont joints au présent procès-verbal. Ils seront envoyés en Préfecture.

Aucun autre point n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h11.

Fait à Chaumont-en-Vexin, le 26 octobre 2024

Le Président, Jérôme SCOUARNEC

C.V.T.A
Mairie - Rue de l'Hôtel de Ville
60240 CHAUMONT-EN-VEXIN
Tél. 06 03 16 23 88
Association loi 1901 - JO du 31/03/2014
N° de SIRET 801 936 964 00015



La trésorière, Isabelle TREBAUX

